

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DGRI 13 Subvention (2 000 euros) à l'association Cá e lá, Troupe de Théâtre (94) pour le festival Parfums de Lisbonne.

M. Hermano SANCHEZ RUIVO, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 16 mars 2016 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre, située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine ;

Sur le rapport présenté par M. Hermano SANCHEZ RUIVO au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 € est attribuée à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre, située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine (n° simpa: 21662 – Dossier 2016_01691).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2016 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO